Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260074-DE

VILLE DE BERGERAC

# DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BERGERAC

Délibération n°D20260074 — Rapporteur : Philippe MALLARD

Service : Patrimoine et Musées
Secrétaire de séance : François CORNET

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le TRENTE SEPTEMBRE, **à 18 heures,**
les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 30, 29 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 24/09/2026.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mesdames et Messieurs Fabien RUET, Christian SAUBADU, Philippe MALLARD, Christine FRANCOIS, Sandrine HALTER, Roger AUBRY, Séverine PONS, Laurent PESLERBE, Nathalie BRULIN, Jean-Luc MARCILLAC, Daniel GRUNTZ, Thierry LARELLE, Hélène CORMIER, Catherine TAVEAU, Mariélle MARTIGNAGO-DUVERT, Jacqueline SIMONNET, Valérie BOURNAZEL, Hélène LEHMANN (1), Julien CHOUET, Romuald PIVETEAU, Christophe ROUSSEAU, Laurence ROUAN, Jonathan PRIOLEAUD, François CORNET, Christian GERARD, Thierry ROUX, Joaquina WEINBERG, Fabien MARTY, Élodie BLONDY, Christophe GENOVESIO.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

| | | |
|---|---|---|
| Julie TEJERIZO | a donné délégation à | Julien CHOUET |
| François DUHANT | a donné délégation à | Christian SAUBADU |
| Farid EL KADI | a donné délégation à | Roger AUBRY |
| Agathe SAUMET-ROCHE | a donné délégation à | Catherine TAVEAU |
| Gaëlle SCHNEIDER | a donné délégation à | Romuald PIVETEAU |
| Hélène LEHMANN | a donné délégation à | Jacqueline SIMONNET |

(1) Départ au dossier n° 20 «Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation».

## ATTRIBUTION DE LA CITOYENNETE D'HONNEUR DE LA VILLE DE BERGERAC A LA RIVIERE DORDOGNE

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT l'importance capitale de la rivière Dordogne dans le quotidien du territoire, tant sur le plan environnemental que sociétal ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de protéger et valoriser ce précieux écosystème ;

CONSIDÉRANT les actions de valorisation de la rivière dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire ;

CONSIDÉRANT l'émergence d'un projet de Parlement de la rivière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DÉCIDE** d'attribuer la Citoyenneté d'Honneur de la Ville de Bergerac à la rivière Dordogne.
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Adopté par 32 voix pour :** Fabien RUET, Christian SAUBADU, Julie TEJERIZO (pouvoir), Philippe MALLARD, Christine FRANCOIS, François DUHANT (pouvoir), Sandrine HALTER, Roger AUBRY, Séverine PONS, Laurent PESLERBE, Nathalie BRULIN, Jean-Luc MARCILLAC, Daniel GRUNTZ, Thierry LARELLE, Hélène CORMIER, Catherine TAVEAU, Mariélle MARTIGNAGO-DUVERT, Jacqueline SIMONNET, Valérie BOURNAZEL, Farid EL KADI (pouvoir), Hélène LEHMANN, Julien CHOUET, Romuald PIVETEAU, Agathe SAUMET-ROCHE (pouvoir), Gaëlle SCHNEIDER (pouvoir), Christophe ROUSSEAU, Laurence ROUAN, Jonathan PRIOLEAUD, Thierry ROUX, Joaquina WEINBERG, Fabien MARTY, Christophe GENOVESIO.
**3 voix contre :** François CORNET, Christian GERARD, Élodie BLONDY.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 30/09/2026.
Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 7 OCT. 2026
et de l'affichage en date du - 7 OCT. 2026 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260074-DE

Le Secrétaire,

François CORNET

Le Maire,

Fabien RUET